

Projet de grille d'inventaire des échanges
précoloniaux en Côte d'Ivoire.

Notion "d'échanges"

Nous prendrons le terme d'échanges dans un sens à la fois large et précis. Du point de vue de la description et de l'inventaire qui est notre but principal, nous devons avoir la vision la plus large possible de la sphère de la circulation (par complément à la sphère de production) dans laquelle gravitent ces échanges. Du point de vue cette fois de la rigueur de cet inventaire, pour permettre une démarche comparative fondée, il est nécessaire d'utiliser des catégories précises. C'est ainsi que le terme d'échanges précoloniaux nous paraît préférable, eu égard à notre objectif, au terme de commerce précolonial, qui peut - et doit - être plus précis (cf. infra). La catégorie "d'échanges" est relativement précise dans la généralité même de son contenu. Elle se relie facilement au contexte socio-économique global, qui peut avoir des formes très différentes.

Définitions des catégories retenues

1- Les agents sont les individus participant aux échanges, soit en tant que simples particuliers, soit en tant que professionnel ou casté, soit en tant que représentant une autorité politique ou administrative.

2- Les flux sont les courants d'échanges orientés de biens ou marchandises donnés (dont les captifs). L'orientation, l'intensité et la saisonnalité d'échange peuvent varier, pour un même groupe, selon le ou les produits concernés par l'échange (à préciser pour chaque bien).

3- Les opérations d'échange constituées par le type et/ou la motivation économique qui sous-tendent les échanges. On peut distinguer (1) :

a- L'échange immédiat. "Il ne vise pas à la réalisation d'un bénéfice marchand mais à la pure et simple acquisition d'un objet désirable". Il y a échange de valeurs d'usage entre elles, et non de valeur d'échange. Cet échange "immédiat" peut néanmoins s'accompagner d'un système de conversion,

54 AVR. 1978

OASTON

(1) cf. MEILLASSOUX, "Introduction" à L'évolution du commerce en Afrique de l'Ouest, Oxford Univ. Press. Nous introduisons cependant quelques changements dans la présentation fonctionnelle des catégories proposées dans ce texte.

Collection de Référence
B9084 Soc.

"visant à obtenir une marchandise précise à partir d'une autre non directement échangeable avec celle-ci". Il peut également donner lieu à un système d'"expéditions", par lesquelles les individus vont, avec des produits de leur fabrication ou acquis sur place, acquérir au loin un autre produit destiné à leur propre usage.

b- Le négoce "s'effectue par l'acquisition de biens, non plus pour leur valeur d'usage mais pour leur valeur d'échange. Il donne lieu, à travers une série de conversions, à un bénéfice lorsque les marchandises acquises permettent de réacquérir d'autres marchandises en plus grande quantité que celles qui avaient été nécessaires à l'acquisition des premières. Il peut se faire par expédition dans des lieux spécialisés par le truchement d'un ou de plusieurs biens d'échange privilégiés dans le système de conversion (bien de conversion plus ou moins généralisé). Les biens d'échange privilégiés peuvent évoluer dans le temps.

c- Le commerce est la forme que prennent les échanges effectués par l'intermédiaire d'une monnaie (bien d'échange généralisé et spécialisé) assurant l'équivalence entre les biens et lorsque "des bénéfices marchands" (1) sont susceptibles de se réaliser, grâce à elle, sous forme de capital marchand.

Dans chacun des cas précédents, il faudra spécifier les moyens de transaction et les systèmes de conversion entre produits et marchandises.

d- Il faut mentionner, à côté des opérations "techniques" d'échange qui précèdent, les transferts (dons, prestations, tributs) qui ont une place importante dans la sphère de la circulation. Il nous semble indispensable d'en donner une idée au moins générale, pour chaque région concernée. Et cela tout particulièrement en ce qui concerne les transferts jouant un rôle stratégique dans la reproduction sociale du groupe : biens matrimoniaux et de prestige, système tributaire de groupe à groupe ou de classe à classe. Les circuits de transfert ainsi déterminés permettent d'appréhender le système d'inégalité prévalant au niveau de la circulation des biens. La place et les fonctions respectives des échanges proprement dit d'une part et des transferts d'autre part peuvent aider à caractériser la formation socio-économique et son mode de reproduction dominant.

e- Enfin, il convient de mentionner l'existence et l'importance des pratiques de prêts ou de mises en gage. La possibilité de ~~substituer~~ à des droits sur les choses des droits sur des personnes (par la mise en gage de parents ou

(1) Tout bénéfice n'étant pas un bénéfice marchand.

de dépendants par exemple) peut avoir une portée notable au niveau de la reproduction sociale et des échanges

4- Il nous semble plus commode, au moins provisoirement, d'examiner séparément les échanges internes au groupe concerné et les échanges externes de ce groupe. Bien que les mêmes biens, les mêmes agents, les mêmes opérations puissent intervenir dans les deux domaines et que l'un des domaines puisse se prolonger dans l'autre, les échanges internes et externes obéissent à des conditions de reproduction différentes. La différence la plus importante vient en particulier de ce que dans les premiers, il y a circulation non seulement des produits mais aussi et au même titre circulation du travail et des moyens de production. De plus les échanges intérieurs renvoient à la division sociale du travail plus qu'à la complémentarité géographique des échanges. En ce qui concerne les échanges extérieurs, la circulation du travail et des moyens de production est faible et la spécialisation géographique de la production prend le pas sur la division sociale du travail (1) comme élément déterminant de la structure des échanges.

Il n'en sera pas moins nécessaire de prévoir une rubrique sur l'articulation des échanges internes et externes.

5- Les formes spatio-temporelles des circuits d'échanges.

Les différents agents, flux et opérations d'échanges (internes comme externes) se combinent de manière différente au double plan de l'espace et du temps. On peut distinguer, au moins :

a- les échanges locaux de biens acquis ou produits sur place.

b- les "expéditions" entreprises par des agents qui vont, avec des biens produits par eux-mêmes ou acquis sur place, acquérir au loin une marchandise précise (2).

c- les échanges par relais où les produits atteignent leur destination en passant successivement entre des formations socio-économiques ou des groupes ethniques différents, ou des agents différents.

(1) Cf. MEILLASSOUX, *ibid.*

(2) Contrairement à MEILLASSOUX (*op. cit.*, p. 26), nous ne réservons pas la notion d'expédition à une forme particulière de l'échange immédiat. Elle peut rendre compte aussi de formes de négoce et de commerce.

d- les échanges par réseaux où le même agent contrôle, directement ou par personnes interposées, le bien qu'il destine à l'échange d'un bout à l'autre de son trajet (1). Les réseaux s'accompagnent d'une cristallisation et d'une institutionnalisation des courants de trafic qui les différencient des expéditions. Dans le cas de ces dernières, il est difficile de relever de véritables "routes" d'échanges, même si certains axes sont privilégiés parmi le réseau extrêmement diffus des pistes d'expédition.

6- Les marchés (2) : Ce sont les lieux privilégiés de l'échange. Ils peuvent se situer dans une bourgade ou en un lieu restreint selon une certaine périodicité. L'existence d'un lieu de marché spécialisé n'implique pas forcément l'existence d'un mécanisme de marché (lieu idéal de formation des prix). On peut adjoindre aux marchés les lieux privilégiés où s'effectuent des échanges, non pas publiquement, mais sous le couvert privé d'un "hôte". On peut distinguer :

a- Les marchés de transit, situés dans des bourgs, où les biens "s'échangent entre marchands et conservent leur valeur d'échange".

b- Les marchés quotidiens d'approvisionnement où les biens "passent du marchand au consommateur entre les mains duquel ils prennent leur valeur d'usage définitive".

c- Les marchés périodiques de collecte où "le produit passe des mains du producteur à celles du commerçant et, se transformant en une marchandise, acquiert une valeur d'usage". De tels marchés peuvent fonctionner sous l'apparence d'un marché de distribution ou d'approvisionnement.

d- Les lieux de micro-échanges ou de micro-commerce où "les produits s'échangent entre eux comme des biens d'usage directement entre producteurs" (échanges immédiats).

Ces différents types "s'engendrent les uns les autres encore que leurs manifestations puissent tantôt se confondre, tantôt se disjoindre dans le temps ou dans l'espace". Dans chaque cas d'espèce, il conviendra de préciser la nature des agents (marchands professionnels, "hôtes" professionnels et semi-professionnels, simples particuliers...) ainsi, bien sûr, que la périodicité et la saisonnalité des marchés.

(1) Cf. MEILLASSOUX, reprenant BOUTILLIER (op. cit., p. 30).

(2) Nous reprenons l'analyse de MEILLASSOUX (ibid., p. 41 et s.).

7- Il conviendra enfin de mentionner les services donnant lieu à des transferts notables de biens et de monnaie. Les fournisseurs de ces services peuvent être itinérants (ex: vendeurs de charmes et d'amulettes, artisans itinérants) ou rester sur place (achat de cultes, artisans fixes). Parmi ces services, il faut noter les contrats de travail intervenant directement dans les échanges (porteurs, vendeurs intéressés aux recettes, artisans rémunérés en nature).

Contexte socio-historique des échanges

L'inventaire doit tenir compte des changements susceptibles d'être intervenus dans l'organisation et la structure des échanges, en relation avec l'histoire économique globale de la région. Pour cela, il est indispensable, au préalable, de dresser un état historiquement et géographiquement situé des conditions naturelles et des principales ressources et production.

D'autre part, il est nécessaire de ne pas isoler les échanges des rapports sociaux de production, qui en constituent le fondement. Il convient en tout premier lieu de préciser l'articulation de ces échanges sur la reproduction sociale elle-même. Si cette question dépasse peut-être le simple souci de l'inventaire, et débouche davantage sur la discussion théorique, elle doit rester cependant présente à l'esprit. Il faudra toujours saisir les relations entre échanges proprement dits et production des biens échangés. En particulier, ces relations peuvent être différentes "selon qu'il s'agit de sociétés qui se livrent aux échanges, mais sans contribuer elles-mêmes à la production des biens, ou de sociétés productrices qui limitent leurs opérations marchandes à la vente de leurs produits" (1). Au sein d'une même formation sociale donnée, il faudra saisir les imbrications de la circulation et de la production des biens. A cet égard, le problème des esclaves et des captifs (à la fois biens d'échanges, moyens de production et moyens de reproduction sociale) devra faire l'objet de précisions (statut, place dans la production, etc...).

(1) Cf. MEILLASSOUX, *ibid.*, p. 18.

Projet de grille, pour un groupe socio-culturel donné (1)

A- Généralités.

- 1- Localisation des productions donnant lieu à échanges.
- 2- Caractéristiques principales du système d'inégalité et des rapports sociaux de production.
- 3- Principales périodes historiques précoloniales; leur caractéristiques éventuelles au niveau de l'organisation des échanges.

B- Les échanges internes

- 1- Les agents (spécialisation, statut, ...)
- 2- Les flux (produits principaux, orientation...)
- 3- Les opérations d'échanges existant. (Pour chaque opération, agents, moyens de transactions, systèmes de conversion).
- 4- Les formes spatio-temporelles des circuits d'échanges.
- 5- Lieux d'échanges et marchés (périodicité, saisonnalités).
- 6- Les services dans les échanges
 - a- Les services dans les échanges eux-mêmes : portage, services de vente, etc...
 - b- Les échanges de services : les contreparties en nature et en numéraire des services.

C- Les échanges extérieurs

- 1- Echanges par système de relais de groupe à groupe
 - a- flux (produits, orientations)
 - b- opérations d'échange (pour chacune d'entre elles, agents, moyens de transaction, système de conversion).
 - c- formes spatio-temporelle des circuits d'échanges.
 - d- lieux d'échanges et marchés (périodicité, saisonnalité).
 - e- les services dans les échanges par relais.
- 2- Echanges par système de réseau (mêmes rubriques que précédemment)
 - a- flux
 - b- opérations d'échange
 - c- formes spatio-temporelle des circuits d'échanges.
 - d- lieux d'échanges et marchés
 - e- les services dans les échanges par réseau.

(1) Pour la définition et le contenu d'une catégorie donnée, cf. ci-dessus.

3- Articulation des échanges internes et externes (au niveau des flux, opérations d'échanges et lieux d'échanges).

*
* *
*

Bien sûr, toutes ces catégories restent à discuter du point de vue de leur usage descriptif et opérationnel. Leur choix est cependant important, car il conditionne, à une phase suivante de la recherche, l'interprétation générale que l'on pourra donner des échanges dans une société donnée et, plus généralement, du statut des échanges dans la reproduction sociale.

Jean-Pierre CHAUVEAU, juin 1976
ORSTOM Sciences Humaines
B. P. 4293 - Abidjan.